



Appel de Belfort

Les régions, une force pour le changement

Les régions se mobilisent pour la lutte contre le changement climatique

A l'approche du sommet de Copenhague, il est devenu clair que nous, régions d'Europe, sommes désormais les principaux agents de la révolution énergétique attendue par nos concitoyens dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

L'absence d'engagements fermes des parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur le changement climatique apparaît aujourd'hui comme le scénario le plus probable, après les déclarations faites à l'occasion du récent Sommet de Singapour. Cette incertitude est dommage autant que dommageable, et nous ne pouvons nous permettre de rester sans réagir.

Ce texte se veut donc un appel des régions de l'ARE à l'attention des parties, tout autant qu'un engagement fort de leur part pour la promotion et la mise en œuvre d'une politique climatique ambitieuse, qui soit à la hauteur des défis énergétiques du 21^e siècle.

La réponse d'ampleur qu'appelle notre crise environnementale et énergétique ne saurait en effet être le fait des seuls pays. Elle ne saurait trouver la moindre efficacité qu'en associant les régions à l'effort collectif qu'appelle le changement climatique.

Il suffit, pour s'en convaincre, d'invoquer les données établies par le GIEC, selon lesquelles ce sont entre 50 et 70% des mesures d'atténuation et d'adaptation qui ont vocation à être mises en œuvre à l'échelon infranational, et ce indépendamment du niveau de compétence dévolu et décentralisé aux régions.

Nombreuses sont les régions européennes qui mettent en place des politiques d'énergies renouvelables, et qui promeuvent activement l'efficacité énergétique dans leurs territoires. Ce sont encore les régions qui aujourd'hui, sans attendre que les Etats parviennent à conclure un accord ambitieux à Copenhague, mènent dans les faits la lutte contre le changement climatique.

Grâce à des politiques énergétiques tournées vers l'avenir, les régions contribuent non seulement à la lutte contre les effets du changement climatique, mais elles ouvrent également de nouveaux horizons pour les économies et des perspectives pour les citoyens.

En ce sens, et en tant que régions membres de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), nous sommes d'avis qu'une solution européenne responsable doit reposer sur l'innovation et prendre en compte la diversité des territoires. C'est à ces conditions qu'elle sera en mesure de contribuer à la reprise de la croissance durable et à la création d'emplois. C'est pourquoi nous :

1. Reconnaissons que le changement climatique est porteur de conséquences sociales, économiques et environnementales importantes, auxquelles l'ensemble des régions du monde se trouvent confrontées, et que ce constat devrait être pris en compte dans toute politique et financement d'aide et de développement.
2. Mesurons l'impact du changement climatique sur nos sociétés et sur la santé de nos concitoyens. Nous sommes en effet convaincues que les régions doivent mettre en place dès à présent des stratégies adaptées, afin d'anticiper les crises que le changement climatique pourrait entraîner à l'avenir.
3. Affirmons que les villes et autorités régionales et locales ont un rôle essentiel pour élaborer des actions pratiques pour le climat et que moyennant suffisamment d'autonomie et de ressources, elles ont le potentiel de mener des actions en matière de réduction des émissions afin d'assurer que les objectifs ambitieux pour la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre soient atteints.
4. Nous nous engageons à renforcer la coopération entre les régions d'Europe et les régions des pays émergents et en développement et à renforcer les coopérations entre les autorités locales et régionales déjà existantes ; poursuivrons la promotion des bonnes pratiques en matière de développement durable, et en particulier dans les domaines de l'efficacité énergétique, des sources d'énergie alternatives, et des technologies vertes.
5. Considérons que les régions doivent travailler en commun et par-delà les frontières européennes, afin de définir les outils et méthodologies nécessaires à l'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique.
6. Appelons les gouvernements nationaux et les institutions internationales à reconnaître et prendre pleinement en compte le principe de subsidiarité, ainsi que le rôle des régions dans la lutte contre le changement climatique, en particulier dans la perspective de la 15^e conférence des parties à Copenhague. Dans ce sens, nous demandons la reconnaissance explicite du rôle des régions dans le futur accord post-Kyoto.
7. Soulignons que les défis énergétiques ne pourront être résolus uniquement par des moyens techniques, et qu'ainsi des stratégies complémentaires

doivent être mises en œuvre, qui viseront à susciter une prise de conscience générale et à promouvoir une culture de l'économie d'énergie en Europe.

8. Nous nous préparons à saisir les opportunités d'un approvisionnement décentralisé apportées par les sources d'énergie renouvelable ; à exploiter et promouvoir les perspectives offertes aux entreprises et à l'industrie par la future décision au niveau mondial de diminuer les émissions de gaz à effets de serre ; à investir dans les énergies renouvelables, les bâtiments et matériaux peu consommateurs en énergie, les technologies à faibles émissions de CO₂, ainsi que les infrastructures respectueuses de l'environnement.
9. Mettrons tout en œuvre pour qu'une politique responsable en matière d'énergie et de changement climatique permette de créer des opportunités pour tous les citoyens, indépendamment de leur sexe, de leur âge, ou de leur origine sociale, et contribue à surmonter la crise économique actuelle et ses conséquences dans les régions.

Adopté par l'Assemblée Générale de l'ARE à Belfort (F) le 27 novembre 2009.